

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique,

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1875.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DECOQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

SINGULARITÉS ET RARETÉS NUMISMATIQUES

D'ORIGINE RÉCENTE.

PL. II ET III.

Ce n'est pas, comme le vulgaire se l'imagine, l'âge d'une pièce, sa haute antiquité qui font sa valeur auprès des initiés. C'est bien plutôt sa rareté, sa singularité, le fait qu'elle rappelle et qu'elle constate. Or, beaucoup de pièces modernes sont plus rares et plus curieuses que maintes monnaies antiques. Ainsi, par exemple, le *Déjeuner obsidional de M. Charvet* (1), s'il paraissait dans une vente, se payerait certainement cent fois plus cher que tel bronze d'Antonin le Pieux ou de Néron.

En publiant les pièces modernes et même très-modernes, qui figurent sur les planches II et III, nous ne croyons pas déroger à la gravité ni à la dignité de la numismatique ; nous ne sentons aucunement le besoin de réclamer, pour cela, l'indulgence des lecteurs dans une humble préface.

En Espagne, où l'on se bat depuis deux ans, sans grands résultats de part ni d'autre, les deux antagonistes, don Carlos et Serrano, prodiguent à leurs soldats les

(1) Voy. *Revue de la numismatique belge*, 1873, p. 414.

décorations et les médailles. L'argent doit être devenu rare dans ce malheureux pays, et c'est un moyen économique de s'acquitter. Nous avons donné, l'année dernière, planche VIII, n° 4, le dessin d'une croix rappelant les combats des 7, 8 et 9 novembre 1875. Voici, maintenant, pl. II, n° 1, le dessin d'une jolie médaille cruciforme, de cuivre argenté, donc fort économique, destinée aux soldats qui ont pris part à l'affaire d'Alpens, le 9 juillet 1875. Elle porte, d'un côté, l'inscription, en quatre lignes : ADELANTE ! ESTA ES MI DIVISA CARLOS. *En avant ! C'est ma devise, Carlos.* Au revers, également en quatre lignes : ALPENS 9 DE JULIO DE 1875.

Alpens est un petit bourg de la province de Barcelone, arrondissement judiciaire de Berga, à 12 lieues de la première de ces deux villes, et à 4 de la seconde.

Le n° 2, même planche, est une médaille-décoration pour les combattants de Berga, le 27 mars 1875. Les armoiries qui figurent au revers sont celles de la Catalogne. L'exemplaire que nous possédons est de cuivre bronzé. Peut-être existe-t-il de ces médailles argentées ou dorées pour les officiers.

Le n° 5 est la piastre d'argent de Charles VII : CAROLUS VII DEI GRACIA (*gratia*). Au revers les armes d'Espagne telles qu'elles sont sur les pièces de Ferdinand VII, avec la légende : HISPANIARUM REX. Dans le champ : P. 5. Sous la tête du roi, le nom du graveur P. BEZBO.

Cette monnaie, fort élégamment exécutée, a-t-elle été faite par ordre de don Carlos ? Est-ce une tentative d'un graveur qui a voulu prendre les devants, pour ne pas arriver trop tard, ce qui se fait, du reste, pour tous les

prétendants ? Nous l'ignorons. On assure qu'il en existe avec les légendes en espagnol, mais nous ne les avons pas vues.

Le n° 4 est d'un autre prétendant, le roi d'Araucanie, S. M. Orllie-Antoine I^{er}, dont l'histoire est une des plus singulières des temps modernes. M. de Tounens, qualifié parfois prince de Tounens, était avoué à Périgueux. Poussé par je ne sais quel esprit d'aventures, il parcourut la partie méridionale de l'Amérique, l'Araucanie et la Patagonie, pays plus grand et plus fertile même que la France, et sur lequel la république du Chili élevait des prétentions, toujours repoussées.

M. de Tounens, qui, sans doute, avait appris la langue du pays, parcourut la contrée, se lia avec les principaux chefs, et parvint à leur persuader que, pour résister efficacement au Chili, il fallait ne pas se diviser, comme ils l'étaient, mais se choisir un chef suprême, un roi, qui grouperait autour de lui toutes les forces de la nation. Cet avis fut compris et adopté ; puis, dans une assemblée générale des caciques, M. de Tounens fut, librement et spontanément, élu roi d'Araucanie et de Patagonie. Connaît-on beaucoup d'origines royales plus légitimes ?

Quelque temps après, le nouveau roi qui parcourait son royaume, trahi par quelques membres de son entourage que les Chiliciens avaient gagnés, s'approcha trop près de la frontière et tomba dans un guet-apens qu'on lui avait tendu. Amené prisonnier à Nacimiento, puis à Angelès, condamné par un conseil de guerre dont le greffier était un caporal en second, le Roi, qui se connaissait en procédure, s'adressa à la cour supérieure. Après je ne sais

combien de renvois d'Hérode à Pilate, après avoir subi une détention longue et rigoureuse, Sa Majesté fut mise en liberté et renvoyée en Europe.

Quand on a été roi, ne fût-ce que bien peu de temps et chez des sauvages, on a beaucoup de peine à en perdre l'habitude. Aussi Orllie-Antoine, revenu en Europe, nourrissait-il toujours l'espoir de remonter sur son trône. En 1863, il fit imprimer, à Paris, un mémoire intitulé *Orllie-Antoine I^{er}, roi d'Araucanie et de Patagonie. Son avènement au trône et sa captivité au Chili, relation écrite par lui-même*, in-8°, 177 pages, avec un beau portrait de l'auteur (1). Si le gouvernement français avait voulu accorder son protectorat au nouveau royaume, les réclamations du Chili eussent immédiatement cessé, et la France eut acquis ainsi une admirable colonie, sans devoir tirer un coup de fusil.

Orllie-Antoine habita ensuite l'Angleterre, et c'est de ce dernier pays qu'il partit au mois d'avril dernier, accompagné de quatre personnes et muni d'une cargaison d'armes et de munitions, pour reconquérir son royaume. Arrêté en mer par la goelette *Sociedad* de la marine de la Confédération Argentine, il fut amené à Buenos-Ayres et retenu prisonnier.

Les journaux français nous ont appris que MM. Magne, de Fourtou, Daussel et Mazerat, députés de la Dordogne

(1) Un exemplaire de ce livre, qui nous est tombé entre les mains porte une dédicace autographe :

*A Monsieur Thiérs, offert par l'auteur à titre de reconnaissance.
Paris, 21 Nov^r 1863.*

Signé, ORLLIE-ANTOINE I^{er}.

et compatriotes de M. de Tounens, avaient adressé au ministère français une requête en sa faveur.

Pourvu que l'intervention n'arrive pas trop tard !

Orllie-Antoine avait donné à son royaume sceaux et blasons. L'Aracanie portait écartelé au 1, la Liberté brisant des fers ; au 2, la Justice avec son glaive et ses balances ; au 3, l'Agriculture et sa charrue ; au 4, l'Industrie avec enclume et marteau. Voilà, au moins, un blason qui ne sent pas la féodalité. Il avait institué, probablement depuis son retour en Europe et pour s'attirer des partisans, un ordre de chevalerie dont le bijou, très élégant, est d'un dessin bien supérieur à celui de beaucoup de croix civilisées. Le ruban est rouge liséré de gris de fer.

La pièce de deux centièmes (de piastre), dont nous donnons le dessin, paraît être de fabrique anglaise. Il était prudent de ne pas s'embarquer sans biscuit, et, pour conquérir un royaume, le premier biscuit, même avant la poudre, c'est de l'argent.

N° 5. Voici maintenant la contre-partie des médailles de don Carlos. Cette pièce uniface porte, dans le champ, les singulières armoiries de Bilbao, qui se composent de deux baudets, d'un pont et d'un clocher, avec une légende en espagnol : *à l'armée libératrice et aux défenseurs de Bilbao l'invaincue*. Elle existe en bronze pâle et en bronze noirci, ce qui forme deux classes différentes. Un premier coin, qui n'a pas été admis, avait le champ bombé, d'un effet plus satisfaisant, selon nous. Cette variété n'a été frappée que pour essai, elle est donc très-rare.

Les n°s 6 et 7, pl. III, deux médailles du comte de Chambord, qui n'ont besoin d'aucune explication.

A l'époque où ces pièces ont paru, on croyait généralement que Henry V allait monter sur le trône ; et, particularité curieuse, on nous assure que ces deux médailles ont été frappées à la monnaie de Paris.

Le n° 8 est un *essai*, par Barre, d'une pièce de 5 francs du roi des Grecs, et le n° 9 un *essai*, par le même, d'une pièce de 5 francs de la république de Venezuela. Ces deux pièces sont d'une exécution charmante, et voici ce que nous écrivait, à leur sujet, un de nos confrères, M. Brichaut, qui habite Paris, et qui nous les avait communiquées : « Cet artiste (M. Barre) semble avoir la
« spécialité de la gravure des monnaies étrangères. Nous
« regrettons de ne pas avoir de nouvelles médailles à
« citer de lui, mais nous devons nous incliner devant sa
« modestie et constater que, s'il ne produit pas, c'est
« par un sentiment de courtoise délicatesse envers les
« jeunes artistes qui, dit-il, ont besoin de se produire. Tel
« est le caractère de Barre. Il sollicite souvent la faveur
« de faire partie d'un jury d'examen d'œuvres d'artistes,
« pour ne pas devoir concourir lui-même. Enfin, lorsque
« le lauréat est connu, il l'aide volontiers de ses conseils
« et retouche souvent ses coins. »

R. CHALON.



